

**Procès-verbal de la séance du
Conseil Intercommunal du SDIS Nyon-Dôle
Du 27 avril 2021**

Présidence	Mme Durgnat Levi, Vice-Présidente
Secrétaire	Mme Boulenaz
Scrutateurs	M. Schwarzentrub – M. Richard
CODIR	M. Barras, président – Mme Faraut-Linares – M. Blumenstein – M. Mühlemann - M. Gafner
Excusé	M. Bosson, Président du Conseil Intercommunal

Ordre du jour

1. Accueil, ouverture de l'assemblée par la Vice- Présidente du Conseil Intercommunal
2. Contrôle des présences
3. Assermentation des nouveaux membres du Conseil Intercommunal
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de la séance du 29 septembre 2020
6. Communication des membres du Comité de Direction
7. Préavis n° 17-2020 – révision du règlement du SDIS Nyon-Dôle et des tarifs de facturation
8. Préavis n° 18-2021 – remplacement et transfert du véhicule Zorba 152
9. Préavis n° 19-2021 – comptes 2020
10. Communication du Commandant Pierre-Yves Corthésy
11. Divers et propositions individuelles

1) Accueil, ouverture de l'assemblée

La Vice-Présidente souhaite la bienvenue à toutes et tous et ouvre l'assemblée à 20H00.

Elle annonce qu'elle supplée au Président M. Bosson, excusé pour cause d'un accident.

2) Contrôle des présences

Communes présentes : 15 communes - 48 voix

Communes excusées : Gingins et Saint-Cergue

Commune absente : Duillier

Le quorum est atteint avec 48 voix ; l'assemblée peut valablement délibérer.

3) Assermentation des nouveaux membres du Conseil Intercommunal

M. Vuagniaux Jean-Luc, Syndic – commune de Borex.

4) Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel que présenté à l'unanimité.

5) Adoption du procès-verbal de la séance du 29 septembre 2020

Le procès-verbal est accepté avec 1 abstention, remerciement à son auteure.

6) Communication des membres du Comité de Direction

M. Barras prend la parole et salue l'assemblée.

Au nom du CODIR, il souhaite un prompt rétablissement au Président du Conseil intercommunal.

Il demande à l'assistance d'informer leur commune en leur demandant d'annoncer le plus rapidement les délégués pour la législature 2021-2026.

Il félicite toutes les personnes qui participent à l'élaboration du rapport annuel.

7) Préavis n° 17-2020 – révision du règlement du SDIS Nyon-Dôle et des tarifs de facturation

Monsieur Asselborn François, rapporteur de la commission ad-hoc, donne lecture du rapport qui recommande au Conseil intercommunal l'adoption du préavis tel que présenté.

Madame Girod Evelina, rapporteuse de la commission de gestion et finances, donne lecture du rapport qui recommande au Conseil Intercommunal l'adoption du préavis tel que présenté.

La Vice-Présidente ouvre la discussion.

La parole n'est pas demandée, la Vice-Présidente passe au vote à main levée :

Vu le préavis n° 17-2020 du comité de direction du 04 novembre 2020, sur la révision du règlement du SDIS Nyon-Dôle et des tarifs de facturation

Où le rapport des Commissions de gestion et finances et ad-hoc chargées de l'étude de cet objet

Attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

Le Conseil Intercommunal décide :

- **D'adopter le règlement du SDIS Nyon-Dôle et d'abroger l'annexe I du règlement du SDIS Nyon.Dôle.**

Résultat du vote : accepté à l'unanimité

8) Préavis n° 18-2021 – remplacement et transfert du véhicule Zorba 152

Monsieur Asselborn François, rapporteur de la commission ad-hoc, donne lecture du rapport qui recommande au Conseil intercommunal l'adoption du préavis tel que présenté.

Madame Girod Evelina, rapporteuse de la commission de gestion et finances, donne lecture du rapport qui recommande au Conseil Intercommunal l'adoption du préavis tel que présenté.

La Vice-Présidente ouvre la discussion.

La parole n'est pas demandée, la Vice-Présidente passe au vote à main levée :

Vu le préavis n° 18-2021 du comité de direction du 03 février 2021

Où le rapport des Commissions de gestion et finances et ad-hoc chargées de l'étude de cet objet

Attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

Le Conseil Intercommunal décide :

- **De valider le transfert du site de Nyon au site de Genolier du véhicule Nissan Navara (ex Z152, deviendra Z3514) en remplacement de la Peugeot 406 (Z301) ;**
- **D'autoriser le remplacement du véhicule de transport de personne et matériel Nissan Navara (Zorba 152) par un Ford Ranger double cabine 2.0 EcoBlue 4x4, automatique et son équipement ;**
- **D'octroyer à cet effet un montant de CHF 98'900.- en prélèvement sur le compte 9282-0, fonds de réserve achat de véhicules.**

Résultat du vote : accepté à l'unanimité

9) Préavis n° 19-2021 – comptes 2020

Madame Girod Evelina, rapporteuse de la commission de gestion et finances, donne lecture du rapport qui recommande au Conseil Intercommunal l'adoption du préavis tel que présenté.

La Vice-Présidente ouvre la discussion :

M. Asselborn pour la commune d'Arzier-Le Muids, demande si en baissant la contribution par habitant et par commune, il n'y aurait pas un risque d'hypothéquer les comptes 2021.

M. Barras informe l'assistance qu'il n'y a aucun risque que les comptes 2021 soient hypothéqués.

La parole n'est pas demandée, la Vice-Présidente passe au vote à main levée :

Vu le préavis n° 19-2021 du comité de direction du 17 mars 2021

Où le rapport de la Commission de gestion et finances chargée de l'étude de cet objet

Attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

Le Conseil Intercommunal décide :

- **D'approuver les comptes 2020 de l'association intercommunale SDIS Nyon-Dôle et d'en donner décharge au comité de direction.**

Résultat du vote : accepté à l'unanimité

10) Communications du Commandant Pierre-Yves Corthésy selon documents en annexe à ce Procès-verbal

Le commandant remercie l'assistance pour sa bonne collaboration.

Le rapport annuel 2020 est remis à tous les membres du Conseil intercommunal et sera expédié par courrier postal aux administrations communales.

Dates pour les rapports annuels 2021 :

- 14 janvier 2022 à 19h00 site de Saint-Cergue
- 15 janvier 2022 à 11h00 site de Nyon
- 21 janvier 2022 site de Bonmont
- 22 janvier 2022 site de Genolier
- 27 janvier 2022 SDIS Nyon-Dôle à 19h00 à la caserne de Nyon

Dates des séances du Conseil intercommunal en 2022 :

- 07 juillet 2021 à 19h00 – Assermentation des délégués pour la législature 2021-2026
- 03 mai 2022 à 20h00 – comptes 2021

- 27 septembre 2022 à 20h00 – budget 2023.

Dates pour les séances de la commission gestion et finances :

- 24 août 2021 à 19h00 – préavis de démarrage de la législature 2021-2026
- 05 avril 2022 à 19h00 – comptes 2021
- 23 août 2022 à 19h00 – budget 2023.

Quinquennale 2021 :

- 25 juin 2022 – reportée à cette date en raison du COVID-19.

Remerciements aux autorités des 18 communes membres du SDIS Nyon-Dôle :

- 26 juin 2021 à 10h30 à la caserne de Nyon.

Interventions durant la législature 2016-2021 :

Selon document en annexe.

Le nombre d'habitants des 18 communes a augmenté de 8.4 % depuis 2016.

2016 44'256 habitants

2021 48'303 habitants.

11) Divers et propositions individuelles

M. Barras remercie le Commandant pour son excellent travail.

Le projet de modification des statuts sera traité lors de la législature 2021-2026.

Il relève l'excellente entente entre le CODIR et le Conseil intercommunal

Il remercie les membres des commissions pour le travail accompli par excellence.

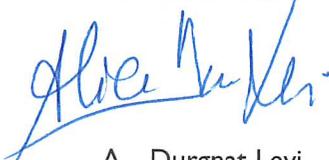
Il souhaite une bonne continuation aux délégué.es qui terminent leur fonction le 30 juin 2021.

La Vice-présidente remercie à son tour l'assemblée et met un terme à cette séance.

La séance est levée à 20h40.

**La prochaine séance du Conseil Intercommunal
aura lieu le mardi 28 septembre 2021 à 20H00 à la caserne.**

La Vice- Présidente



A. Durngat Levi



La Secrétaire



G. Boulenaz

Annexe – rapport du commandant